

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 24 Juin 2016

Membres présents :

L'équipe enseignante : Mesdames Blanco, Bègue, Charlet, Piot.

Les représentants de la municipalité : Mmes Brochot , Laglenne, Mr Vasseur.

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Serradimigni, Polmart, , Mr Fey, Lefebvre.

Membres absents et excusés : Madame Pecqueux, Inspectrice de la Circonscription, Monsieur Dupuis, Maire de la commune, Mr Briot, Mmes Huguenin et Peltier, Mmes Caughien , Guechoum, Bruyant et Pocci, employées municipales, Mr Deverne, représentant des parents d'élèves, Mr Longuet délégué départemental de l'Education Nationale,

Mme Vermeille, professeur des écoles.

1) Bilan 2015/2016

a) spectacles et sorties

Les élèves de l'école maternelle ont participé à :

- 2 spectacles . Les classes des PS/MS ont assisté à un 3ème spectacle organisé par le CAL.
- la fête de Noël avec spectacle et bal organisé par l'équipe enseignante.
- la fête du carnaval avec lâcher de ballons.
- la chasse aux oeufs.
- la matinée banalisée pour la semaine de la maternelle.

Toutes ces activités ont été entièrement financées par la coopérative scolaire.

Nous remercions chaleureusement la participation active des parents, qui ont répondu présents à chaque sollicitation (encadrement, fourniture de crêpes et ingrédients, matériel divers) ce qui a permis le succès de chaque évènement.

b) voyage scolaire

Les classes de Mmes Bègue et Piot iront au zoo d'Amiens le 4 juillet (visite du zoo et chasse aux trésors)

Coût du voyage pour 2 classes: 590.74 euros

coût par enfant: 11.82 euros.

Les classes de Mmes Vermeille et Charlet iront à la maison de la nature, le 1er juillet.

Coût du voyage pour 2 classes: 850 euros

coût par enfant: 17 euros.

Participation des familles : 5 euros par enfant

b) projets

Les GS ont bénéficié de séances d'initiation à l'Anglais d'Octobre à Avril.

La classe de Mme Bègue a participé à un projet musique.

La classe de Mme Piot a participé à un projet danse.

Matinée portes ouvertes:

A l'occasion des portes ouvertes, l'équipe pédagogique a proposé plusieurs activités en classe et dans la salle d'évolution aux futurs élèves qui sont venus nombreux. Nous remercions l'APEBS, présente pendant toute cette matinée qui a offert la collation sucrée aux familles, la Municipalité qui a prêté bancs et tables.

Bilan activités aquatiques:

Bilan positif malgré de nombreuses séances annulées (5 sur 10)

Remerciement aux parents accompagnateurs.

Bilan classe de découverte (transmis par Mme Vermeille):

Bilan très positif. Le centre était accueillant et adapté. Tout le monde en a bien profité, les enfants ont été particulièrement autonomes mêmes les plus jeunes. Les activités étaient variées et encadrées par de vrais professionnels. Le séjour s'est clôturé par une représentation avec maquillage devant les parrains et marraines du CE1.

Seule déception: 5 familles n'ont pas adhéré au projet.

c)exercices d'évacuation

2 exercices de confinement et 2 exercices d'évacuation ont été organisés cette année. Un 3ème exercice d'évacuation est à prévoir, jusque là annulé en raison de la météo.

Cette année, dans le contexte actuel, nous devons également organiser des exercices "vigilance attentat".

Les enseignantes doivent accompagner les enfants à acquérir les bons réflexes à adopter en cas d'alerte (intrusion d'une personne malveillante, alerte à la bombe...)

Les exercices doivent être réguliers et progressifs sans apeurer les élèves. Il s'agit d'exercices de mise à l'abri renforcée/de fuite, de silence absolu.

L'équipe a décidé de s'appuyer sur des contes traditionnels:

"le loup et les 7 chevreaux": le but est de se cacher le mieux possible et le plus silencieusement possible.

"les 3 petits cochons": le but est de s'enfuir dans un lieu plus sécurisé.

Local utilisé pour la mise à l'abri renforcée: la cave pour toutes les classes.

Le dortoir (s'il y a urgence) pour les classes 1 et 2.

Le signal d'alerte: téléphone lignes internes

L'équipe enseignante constate qu'il n'y a pas de ligne téléphonique dans les 2 lieux de mise à l'abri.

L'idéal est d'avoir des postes avec voyant lumineux et dont on peut couper le son.

Les représentants de la Mairie concluent qu'il faudra tirer des lignes téléphoniques.

c) sécurité:

- le portillon électrique: les parents laissent leurs enfants s'approcher trop près du portail, grimper dessus et passer les bras à travers les barreaux. Deux enfants ont déjà eu bras ou doigts coincés.

L'équipe enseignante propose de faire un marquage au sol afin de délimiter une zone interdite d'accès avant l'ouverture du portail.

-les cartables à roulettes seront interdits à la rentrée de septembre. Les parents ont été prévenus par le biais du cahier de liaison.

-rappel: les trottinettes, vélos personnels sont interdits dans la cour de récréation, aux heures d'entrée et de sortie de l'école et des TAP.

Tout cela sera ajouté dans un avenant au règlement intérieur à la rentrée prochaine.

e) bilan coopérative

La coopérative scolaire présente un solde positif de 8316 euros .

Les principales recettes viennent, de la Municipalité (2688 euros au lieu des 2828 prévu).

Il reste à régler les voyages scolaires et 3120 euros pour la classe découverte.

g) les rythmes scolaires/cantine

Très peu d'absentéisme. Enfants très énervés et fatigués à partir du jeudi.

Lors de la réunion « cantine » Madame PIOT avait signalé à la Municipalité que les élèves de maternelle revenaient très tard de la cantine et n'avaient pas de coupure avant de revenir en classe. Le constat est inchangé à ce jour.

De plus Mme Caughien, en congé maladie, n'a jamais été remplacée pour l'encadrement « cantine ».

g) TAP

90% des élèves de la maternelle sont inscrits aux TAP. Le partage des locaux se passe bien. Il faut, de temps en temps, faire des réajustements avec Mme Lefeuve.

L'équipe enseignante constate que les enfants sont plus difficiles à gérer, moins respectueux des règles et du matériel. Les enseignantes sont parfois obligées d'intervenir pour aider des animateurs "non formés" qui se laissent déborder.

L'école maternelle prête son matériel " sport" aux TAP. La Mairie accepte de faire des achats communs école-Tap pour compenser l'usure de ce matériel.

Madame PIOT rappelle que les parents doivent prévenir à la fois l'école et Mme LEFEUVE en cas d'annulation TAP.

Les enseignantes souhaitent souligner la qualité des TAP et remercier Mme LEFEUVE pour son investissement.

h)suivi des précédentes demandes

- Les crédits d'investissement

La Mairie finance pour 1400 euros de matériel :

- un tableau blanc pour la salle d'évolution
- des petits meubles d'appoint et matériel pour les classes.
- un tapis et une banquette pour la BCD

Les poignées de portes ergonomiques vont être posées cet été.

- chèques CSU: mise en place du périscope. Les chèques CSU sont à l'étude.

2) Préparation de la rentrée 2016/2017 :

a) organisation pédagogique

L'année prochaine l'équipe pédagogique devrait accueillir 102 élèves.

29 élèves partent au CP, 1 enfant part pour une ULIS (union locale pour l'inclusion scolaire) un élève est maintenu.

3 familles quittent Breuil le sec.

31 futurs PS, 2 GS et 1 MS ont été admis pour la rentrée prochaine.

L'école accueillera 1 élève avec un dossier MDPH.

	PS	MS	GS	
Classe 1	15	10		24
Classe 2	16	9		24
Classe 3		12	14	26
Classe 4			26	26
	31	31	40	102

c)Budget année civile :

Le budget 2015 reste inchangé: 65 euros par enfant.

d)Projets 2015/2016 :

Projet d'école reconduit.

Réinscription des classes de MS/GS aux activités aquatiques (le calendrier n'est pas encore connu).

Madame Blanco souhaite déposer une demande de PAC pour la classe des GS intitulé "la photo bat la campagne".

Le conseil d'école émet un avis favorable.

L'école ne s'est pas inscrite au programme du CAL du Clermontois car aucun spectacle n'est destiné au public de la maternelle.

d)communication avec partenaires :

-communication avec l'APEBS.

L'équipe pédagogique remercie l'association pour ces actions diverses et pour l'organisation de la kermesse.

Afin de faciliter la communication et ne pas interférer sur le temps de classe, Madame PIOT demande à ce que les parents élus viennent la voir le jour de sa décharge et prennent en charge la distribution des objets liés aux actions organisées tout au long de l'année, comme les années précédentes.

-communication avec la Municipalité:

L'équipe pédagogique souhaite que la communication avec la Mairie soit plus fluide afin d'être plus efficace.

Mme PIOT liste quelques points d'amélioration possible:

- prévenir l'école quand les interventions demandées sont réalisées (via le tableau excel mis en place par les services techniques.

-prévenir des interventions à l'initiative de la Municipalité (grille cours de récréation, intervention dans des placards contenant du matériel de classe...).

-prévenir des absences prévues des ATSEM avec nom de la remplaçante.

Mme PIOT reste à la disposition de la Municipalité pour échanger.

Les enseignantes profitent de ce dernier conseil d'école pour souhaiter bonne continuation à Madame Laurine CHARLET , qui sera dans une autre école à la rentrée prochaine et pour souhaiter la bienvenue à Madame BLANCO qui réintègre sa classe à mi-temps.

La séance est levée à 19h15